

Fonds de la Taxe sur l'Essence et la Contribution du Québec (TECQ);

«POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE COMPLIQUÉ?»

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 30 juin 2020 - Les nouveaux critères adoptés par le gouvernement fédéral pour le programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ) ont eu pour effet de retirer des infrastructures telles que les hôtels de ville, casernes de pompiers, garages municipaux et centres communautaires des projets admissibles. En cette crise sanitaire, alors qu'on se démène pour tenter de relancer notre économie, il importe que ces critères soient assouplis, afin de permettre la mise en œuvre rapide de nombreux travaux d'infrastructure, estime le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires intergouvernementales, M. Stéphane Bergeron.

«La TECQ est l'un des seuls programmes financés par le gouvernement fédéral qui soit géré conjointement par le Québec et les municipalités. Tout roulait comme sur des roulettes, jusqu'à ce que le fédéral décide de jouer les trouble-fêtes et de changer cette recette gagnante... Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?», dénonce M. Bergeron.

Suite à ces importantes modifications, plusieurs députés du Bloc Québécois ont entrepris des consultations auprès des municipalités de leur circonscription concernant l'impact des nouveaux critères imposés par le gouvernement fédéral au niveau du fonds de la TECQ. À titre de porte-parole de sa formation politique en matière d'affaires intergouvernementales, Stéphane Bergeron, a consulté la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Mme Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Sainte-Julie, localisée dans la circonscription de Montarville, qu'il représente à la Chambre des communes.

«Le constat est clair; alors que les villes tentent de faire face tant bien que mal aux effets de cette crise sans précédent, les changements apportés à la TECQ les frappent de plein fouet. Ce coup dur se fera sentir encore plus cruellement dans les petites municipalités, puisque les infrastructures dorénavant bannies du programme constituent l'essentiel de leur parc immobilier», tonne le député de Montarville.

«Des actions concrètes doivent être entreprises sans tarder pour faire en sorte que ce programme redevienne pleinement fonctionnel, surtout dans le cadre de la présente pandémie et des efforts déployés pour relancer notre économie, notamment en transformant l'avance annoncée par Ottawa en aide non récupérable et transitant par Québec, en assouplissant les modalités du programme, de telle sorte de permettre la construction d'infrastructures municipales et communautaires, en facilitant le traitement des dossiers et en bonifiant la contribution fédérale», de conclure Stéphane Bergeron.

- 30 -

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)